

Rapport annuel du Commissaire aux services en français de l'Ontario 2023-2024

Mot d'ouverture – Carl Bouchard, Commissaire, le 5 décembre 2024

Bonjour à tout le monde,

J'aimerais d'abord reconnaître qu'on se trouve sur le territoire traditionnel de nombreuses Premières Nations, dont les Mississaugas de Credit, les Anishnabeg, les Chippewa, les Haudenosaunee et les Wendats, et qui abrite maintenant de nombreux peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Merci.

“Si je ne passe pas ce test, je perds mon gagne-pain.”

C'est la citation textuelle d'un francophone nouvellement arrivé en Ontario pour qui le manque de services en français menaçait sa capacité de travailler en Ontario.

C'est un parmi près de 400 cas qu'on a traités cette année, et qui se retrouve dans notre Rapport annuel. C'est le cas d'un camionneur qui n'arrivait pas à obtenir un examinateur bilingue dans un centre Test au Volant à Ottawa pour son permis de conduire des véhicules lourds.

Les camionneurs et les camionneuses jouent un rôle crucial pour l'économie de l'Ontario. Notre intervention a permis à un nouvel arrivant d'accéder au marché du travail et à l'Ontario de pouvoir compter sur un camionneur de plus.

Il nous a d'ailleurs rappelé pour nous remercier : “J'ai eu mon permis aujourd'hui. Je voulais vraiment vous remercier pour votre aide et tout ce que vous avez fait pour moi. Merci beaucoup!”

C'est pour ça qu'on est là : Pour promouvoir les droits aux services en français de façon à bénéficier aux individus et à la province dans son ensemble.

Notre contribution continue d'être fondamentale pour la vitalité de la francophonie de l'Ontario et la prospérité de l'Ontario tout entier. Et les francophones comme les organismes publics nous ont remercié(é)s de nos interventions pour protéger les droits linguistiques, mais aussi en raison de notre professionnalisme et de notre expertise pour outiller le secteur public pour trouver des solutions aux enjeux d'accès aux services en français.

La preuve, c'est que depuis le 1^{er} mai 2019, on a publié cinq rapports annuels, deux rapports d'enquêtes et formulé 41 recommandations dont la quasi-totalité a été acceptée par le gouvernement et dont la mise en œuvre est en cours ou a été finalisée. On fait de grands progrès en Ontario pour améliorer l'offre de services en français et je remercie le gouvernement pour sa collaboration, et aussi le public qui chaque année nous témoigne de plus en plus de sa confiance en nous signalant un plus grand nombre de cas.

Cette augmentation, je l'attribue largement aux efforts que nous déployons pour connecter avec l'ensemble de ceux et celles qui parlent français en Ontario. Nous travaillons continuellement pour assurer que les francophones et celles et ceux qui ont un intérêt pour la langue française en Ontario aient un Commissaire accessible et à l'écoute afin de pouvoir discerner les enjeux qui les touchent et y remédier.

Cette année j'ai participé à 23 événements communautaires, à plusieurs douzaines de rencontres avec des parties prenantes de toutes sortes, dont des organisations francophones, des élus, des fonctionnaires, des collègues ombudsmans et autres officier(ière)s indépendant(e)s.

J'ai accordé 21 entrevues et j'ai publié 12 vidéos et énoncés.

Je me suis rendu un peu partout en Ontario, je pense par exemple à Ottawa, Vanier, Sarnia, London, Chatham-Kent, Windsor, Timmins, Moonbeam, Kapuskasing et Hearst.

J'ai rencontré des francophones engagé(e)s, qui font preuve d'ingéniosité et de débrouillardise. Des francophones intéressé(e)s et motivé(e)s.

L'un des thèmes récurrents que j'ai notés dans l'ensemble des conversations que j'ai eues avec les francophones de l'Ontario, autant dans le traitement des cas que dans le cadre de mes nombreuses interactions directes avec le public, c'est la méconnaissance des services du gouvernement de l'Ontario qui devraient être rendus en français, et le besoin de savoir où les trouver.

Pour améliorer l'offre de services en français en Ontario, je pense qu'il est important de pouvoir facilement la repérer.

C'est d'ailleurs ce que vise la *Loi sur les services en français* et son règlement sur l'offre active.

Also available in English

Et donc, dans mon Rapport annuel, j'ai recommandé au ministère des Affaires francophones de développer un outil numérique qui permet de localiser rapidement les services couverts par la Loi et qui doivent être offerts en français.

Ceci est d'ailleurs aligné avec l'objectif que le gouvernement s'est donné en avril 2023 lorsque le règlement sur l'offre active est entré en vigueur. À ce moment-là, le gouvernement disait vouloir assurer que les services en français soient facilement accessibles selon le principe de l'offre active afin que le fardeau de trouver les services ne repose plus entièrement sur les utilisateurs.

Il y a déjà beaucoup d'initiatives qui existent pour repérer les services en français.

La police provinciale de l'Ontario par exemple fait flotter en permanence le drapeau franco-ontarien à son quartier général et à ses détachements qui offrent des services en français. La police provinciale de l'Ontario permet aussi maintenant aux agentes et aux agents capables de travailler en français de porter l'épinglette du drapeau Franco-Ontarien.

Il est possible d'effectuer une recherche par filtre sur le site Web de la Régie des alcools de l'Ontario et celui de ServiceOntario pour trouver les succursales qui offrent des services en français.

Le ministère des Affaires francophones a dévoilé au mois d'octobre un identifiant visuel qui sera disponible sous forme d'un logo imprimable destiné aux organismes désignés en vertu de la *LSF* pour que les services en français soient plus facilement repérables.

Mais tout ça demande un effort de la part des francophones pour suivre, chercher et s'informer sur les différentes pratiques individuelles.

Avec un outil numérique qui rassemble tout ça, tous les services en français de manière à pouvoir les trouver rapidement autour de nous, les Ontariennes et les Ontariens qui veulent obtenir des services en français pourront trouver efficacement ces services sans avoir à se poser la question de savoir si oui ou non ils et elles y ont droit en français.

Grâce à des informations communiquées clairement, les francophones sauront mieux où les droits d'obtenir des services en français s'appliquent et le gouvernement sera en meilleure position pour atteindre son objectif que le fardeau d'identifier et de localiser les services ne repose plus sur les utilisateurs de services, mais sur les fournisseurs de services comme le veut la Loi.

Also available in English

Je vous remercie pour une autre année bien remplie et je vous encourage à mettre www.ombudsman.on.ca dans vos favoris, à nous écrire et nous appeler pour nous partager vos expériences personnelles.

Je suis prêt à prendre vos questions.

Seul le discours prononcé fait foi

Also available in English